

France 2030 : 28 nouveaux lauréats de l'Appel à projets « Pionniers de l'IA »

18.6.2026 - | DGCCRF

A l'occasion du salon Vivatech, Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, ont présenté les 28 nouveaux lauréats issus de la deuxième relève de l'appel à projets « Pionniers de l'IA ».

Lancé en septembre 2025 dans le cadre de la troisième phase de la stratégie nationale pour l'IA, l'appel à projets (AAP) « Pionniers de l'IA » financé par France 2030 a pour ambition de faire **de la France un précurseur de l'innovation technologique en intelligence artificielle**. Il vise à repérer les nouvelles technologies d'IA et leurs applications les plus prometteuses afin de soutenir leur développement et ainsi gagner en compétitivité et en souveraineté dans les différents secteurs : robotique industrielle, santé, sécurité, transition écologique, production et distribution d'énergie, industries manufacturières. Cet AAP est opéré, pour le compte de l'État, par Bpifrance et l'Agence de programmes « Numérique, algorithmes, logiciels et usages » (NALU) portée par l'Inria. En exploitant le plein potentiel des modèles et systèmes d'IA avancés, l'objectif est de repousser l'état de l'art et de transformer les modes de production dans les industries, en positionnant la France comme pionnière en la matière.

Les « Pionniers de l'IA » est un dispositif au fonctionnement novateur, en format challenge « en entonnoir », dans lequel les projets sont sélectionnés par phase. A l'issue de chaque phase, une évaluation de la pertinence technologique et économique des projets conduit à ne sélectionner pour la phase ultérieure que les projets qui maintiennent un haut niveau d'ambition. A chaque étape de sélection l'expertise croisée de Bpifrance et Inria permet d'asseoir la pertinence des décisions de financement au regard des enjeux technologiques et sectoriels de l'IA.

Les 28 projets lauréats (*voir liste en annexe*) de cette deuxième relève illustrent la diversité et l'ambition de l'innovation française en intelligence artificielle.

- La santé concentre la part la plus importante des projets retenus : diagnostic prédictif en oncologie, prévention de la récurrence d'AVC, etc. : autant d'applications susceptibles de transformer à la fois la qualité des soins et l'efficacité de notre système de santé.
- L'industrie et la robotique constituent le deuxième grand axe : simulation physique accélérée, inspection automatisée des lignes de production, etc. Des solutions innovantes pour lever des verrous de productivité et de compétitivité de filières manufacturières françaises.
- Les lauréats répondent également aux enjeux de souveraineté et de sécurité avec par exemple des projets de détection précoce des opérations d'influence ou bien de transition écologique, notamment avec des innovations pour gestion des réseaux électriques.

La [première relève de l'AAP « Pionniers de l'IA »](#) avait permis de soutenir 23 projets. Au total, ce sont désormais 51 projets qui sont soutenus par l'Etat dans le cadre de cet appel à projets.

Contacts presse :

Cabinet d'Anne Le Hénanff - 06 17 13 57 88 : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises - 01 44 97 04 49 : presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/france-2030-28-nouveaux-laureats-de-lappel-a-projets-pionniers-de-li>
[a](#)